



AEDIFICEM
pour
**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE L'AIRE A L'ARGONNE**

**EXTENSION IMMOBILIÈRE DU POLE
MÉDICAL**
PIERREFITTE SUR AIRE (55)

AVENANT N°01

> Marché public de travaux notifié le 30 janvier 2024

LOT N° 01 - VRD

MOIS M0 : OCTOBRE 2023

MARCHE N° : 2023-02 TRAV MSR PIERREFITTE

MODE DE DEVOLUTION DU MARCHÉ : MAPA

Indice : 1	Rédigé par : MC	Validation EJZ : 31/05/2024	Date : mai 2024
------------	-----------------	-----------------------------	-----------------

Date du marché : 18 janvier 2024	
Date du présent avenant : 31 mai 2024	
Marché travaux, lot n° 2 VRD	
Montant initial HT du marché :	185 000,00 euros
Avenant antérieur : Sans objet	
Montant HT de l'avenant (plus-value) :	15 947,61 euros
Nouveau montant HT du marché :	200 947,61 euros
Nouveau montant TTC du marché :	241 137,13 euros
Augmentation du marché par le présent avenant : 8,62 %	

Sommaire

Sommaire.....	2
1. Identification des parties.....	3
A. Maître d'ouvrage	3
B. Titulaire du marché.....	3
2. Avenant n° 01	3
Article 1 : Motivation de la passation de l'avenant	4
Article 2 : Le présent avenant n° 01	4
Article 3 : Modification de l'acte d'engagement	5
Article 4 : Délai d'exécution	5
Article 5 : Pièces constitutives de l'avenant.....	6
Article 6 : Clauses du marché initial	6
Article 7 : Renonciation à recours	6
3. Signatures.....	7
4. Notification de l'avenant au titulaire.....	7
5. Annexe : les devis	8

1. Identification des parties

A. Maître d'ouvrage

Nom de l'organisme : Communauté des communes de l'Aire à l'Argonne
Adresse : 42 rue de Berne
Code postal – Ville : 55250 BEAUSITE
Téléphone : 03 29 70 61 17
Courriel (s) : direction@cc-aireargonne.fr

B. Titulaire du marché

Nom de l'organisme : BERTHOLD
Adresse : 114 rue du Rattentout
Code postal – Ville : 55320 DIEUE SUR MEUSE
Téléphone : 03 29 87 60 70
Courriel (s) : berthold@berthold-btp.com
SIRET : 347 890 840 000145

2. Avenant n° 01

ENTRE

La Communauté des communes de l'Aire à l'Argonne

Et le maître d'œuvre / le titulaire du marché soussigné :

L'entreprise BERTHOLD

Après avoir pris connaissance du présent document et des documents qui y sont mentionnés, qui s'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies,

D'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1 : Motivation de la passation de l'avenant

Conformément à l'article R. 2194-1 du Code de la commande publique (clauses de réexamen) et à l'article 9-C du CCAP applicable au marché, le présent avenant a pour objet la prise en compte des éléments suivants :

> **Devis n° 1 en date du 26 mars 2024 : Éclairage public**

La réalisation de l'éclairage public a été supprimée du marché. Le devis présente une moins-value et relève de la clause de réexamen en ce qui concerne les modifications des prestations prévues initialement au marché (suppression de prestations).

Voir l'annexe présentant le devis et son analyse par la maîtrise d'œuvre.

> **Devis n° 2 en date du 26 mars 2024 : Enrochement**

La réalisation d'un enrochement est prévue et acceptée par la maîtrise d'ouvrage. Le devis présente une plus-value et relève de la clause de réexamen en ce qui concerne les ajouts de prestations non prévues au marché mais devenues nécessaires.

Voir l'annexe présentant le devis et son analyse par la maîtrise d'œuvre.

> **Devis n° 4 en date du 26 mars 2024 : Rampe**

La réalisation d'une rampe est prévue et demandée par la maîtrise d'ouvrage. Le devis présente une plus-value et relève de la clause de réexamen en ce qui concerne les ajouts de prestations non prévues au marché mais devenues nécessaires.

Voir l'annexe présentant le devis et son analyse par la maîtrise d'œuvre.

> **Devis n° 5 en date du 26 mars 2024 : Reprise EU et EP école**

La reprise des EU et EP est prévue et acceptée par la maîtrise d'ouvrage. Le devis présente une plus-value et relève de la clause de réexamen en ce qui concerne les ajouts de prestations non prévues au marché mais devenues nécessaires.

Voir l'annexe présentant le devis et son analyse par la maîtrise d'œuvre.

Article 2 : Le présent avenant n° 01

À compter de la notification du présent avenant n° 01, le marché de travaux – lot n° 01 / VRD est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

Les prix afférents sont réputés établis en date de valeur identique au marché de base, soit m0 = octobre 2023.

Article 3 : Modification de l'acte d'engagement

L'acte d'engagement initial est modifié comme suit :

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P. Le mois M0 retenu est le mois **octobre 2023**.

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Montant initial du marché H.T. :	185 000,00 €
Avenant n° 1 HT (plus-value) :	15 947,61 €
Nouveau montant du marché HT :	200 947,61 €
T.V.A. (taux de 20%) :	40 189,52 €
Nouveau montant TTC :	241 137,13 €
Somme TTC en toutes lettres :	
.....Deux cent quarante et un mille cent trente sept euros et treize centimes	

Augmentation du montant initial du marché : 8,62%

Article 4 : Délai d'exécution

Les délais d'exécution sont modifiés afin de prendre en compte les délais nécessaires à la réalisation des prestations supplémentaires prévues par le présent avenant.

Les nouveaux délais sont les suivants :

Prestations concernées	Délais supplémentaires
Rampe	10 jours ouvrés supplémentaires
Reprise EU et EP école	10 jours ouvrés supplémentaires

Article 5 : Pièces constitutives de l'avenant

Les pièces constitutives du présent avenant sont les suivantes :

- > Le présent avenant,
- > Extrait des fiches de travaux modificatifs,
- > Les devis n° 1 ; 2 ; 4 et 5 en date du 26 mars 2024.

Article 6 : Clauses du marché initial

Toutes les clauses et conditions du marché initial et, le cas échéant, de ses avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Article 7 : Renonciation à recours

Le titulaire du marché renonce à tout recours ultérieur pour tout différend relatif aux questions réglées par le présent avenant.

3. Signatures

Acceptation de l'avenant

Est acceptée la présente pour valoir avenant au marché.

À

Le

Le pouvoir adjudicateur

(cachet et signature)

Le titulaire

(cachet et signature)

4. Notification de l'avenant au titulaire

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent avenant.

À

Le

Le titulaire

(cachet et signature)

5. Annexe : les devis

> Devis n° 1 en date du 26 mars 2024 : Éclairage public


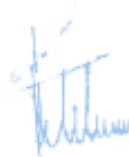
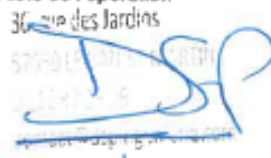
COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'AIRE A L'ARGONNE EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE Rue Raymond Poincaré 55250 PIERREFITTE-SUR-AIRE	FTM	01-003
--	------------	---------------

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS	Indice 0	24 04 2024
--------------------------------------	----------	------------

Lot 01	VOIRIES – RESEAUX DIVERS
Libellé	Ouvrages consécutifs à la reprise des ouvrages de l'éclairage public par le syndicat intercommunal d'électricité
Descriptif	Art. 3.9. : supprimé
Origine	Demande de la maîtrise d'œuvre : M. Régis Fildier architecte dplg
Rédacteur	M. Régis Fildier architecte dplg, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre
Annexes	Devis entreprise Berthold réf. CBOG – 34 4 472, devis n°1 du 26/03/2024

	Tâches et incidences financières	Estim. MOE	Montant € H.T.
Lot 01	BERTHOLD		-22 255,26 €
	Autre(s) entreprise(s) concernée(s) par la FTM :		
	-		
	Montant total de la présente FTM		-22 255,26 €

Diffusion
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne Assistant à la maîtrise d'ouvrage : AEDIFICEM Pilote de l'opération : DSP INGENIERIE
Groupement de maîtrise d'œuvre Entreprise du lot n°01 : BERTHOLD

Validation de la fiche de travaux modificatifs	
Maîtrise d'ouvrage  Date, cachet, signature 24.04.2024	Assistant à la maîtrise d'ouvrage AEDIFICEM SASU au capital de 20000 € 4 rue Henri Lottier 51700 CHAMPIGNY Tél : 03 52 62 03 88 - Email : info@aedificem.fr Siret : 832 423 000 08
Maîtrise d'œuvre Régis FILDIER architecte dplg  Marly, le 24 avril 2024 Date, cachet, signature	Pilote de l'opération DSP 36 rue des Jardins  Date, cachet, signature 24.04.2024

Observations concernant la fiche de travaux modificatifs	
MO	
AEDIFICEM	Eclairage public rattaché au marché. Mais valeur relève de la clause de réexamen (modifications des prestations initialement prévues au marché) Suppression de prestations
OPC	Incidence détail
MOE	

Communauté de Communes
 de l'Aire à l'Argonne
 42 RUE DE BERNE
 55250 BEAUSITE

Réf : CBOG - 34 4 472

Dieue, le 26 Mars 2024

DEVIS N°1

Eclairage extérieur

Position	Désignation	Unités	Quantités	P.U. H.T.	P.T.H.T.
3.9.1	Fouilles en tranchées	ml	-90	33,51	-3 015,90
3.9.2	Grillage avertisseur	ml	-90	0,26	-23,40
3.9.3	Gaine TPC + Cu				
3.9.3.1	- Diamètre 63 + cu	ml	-90	26,90	-2 421,00
3.9.4	Massifs de Candelabres				
3.9.4.1	- hauteur 5m	u	-5	455,23	-2 276,15
3.9.5	Candelabre	u	-5	2 354,00	-11 770,00
3.9.6	Câble de Distribution				
3.9.6.1	- Câble 4x6mm ²	ml	-100	9,87	-987,00
3.9.7	Chambre de tirage 50 x 50cm	ml	-1	449,31	-449,31
3.9.8	Raccordement	fft	-1	840,00	-840,00
3.9.9	Essais	fft	-1	472,50	-472,50

MONTANT H.T	-22 255,26
TVA 20 %	-4 451,05
MONTANT TTC	-26 706,31

*Devis en double exemplaire dont un
 à nous retourner après signature
 par le Maître d'ouvrage précédé de la mention
 "Bon pour accord"*

> Devis n° 2 en date du 26 mars 2024 : Enrochement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE L'AIRE À L'ARGONNE EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ Rue Raymond Poincaré 55250 PIERREFITTE-SUR-AIRE	FTM	01-002
--	------------	---------------

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS	Indice 0	24 04 2024
--------------------------------------	----------	------------

Lot 01	VOIRIES – RESEAUX DIVERS
Libellé	Ouvrages consécutifs à la enrochement du talus en fond de parking
Descriptif	Art. 3.4. : modification des terrassements généraux Art. 3.6. : modification du linéaire de mur en béton préfabriqué en L Ajout d'un enrochement sur talus 3/2.5 Art. 3.12. : modification de la cubature de terre végétale rapportée Art. 3.12. : modification de la surface d'engazonnement
Origine	Demande de la maîtrise d'œuvre : M. Régis Fildier architecte dplg
Rédacteur	M. Régis Fildier architecte dplg, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre
Annexes	Devis entreprise Berthold réf. CBOG – 34 4 472, devis n°2 du 26/03/2024

Tâches et incidences financières	Estim. MOE	Montant € H.T.
Lot 01 BERTHOLD		7 149,23 €
Autre(s) entreprise(s) concernée(s) par la FTM :		
-		
Montant total de la présente FTM		7 149,23 €

Diffusion
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne Assistant à la maîtrise d'ouvrage : AEDIFICEM Pilote de l'opération : DSP INGENIERIE
Groupement de maîtrise d'œuvre Entreprise du lot n°01 : BERTHOLD

Validation de la fiche de travaux modificatifs	
Maîtrise d'ouvrage	Assistant à la maîtrise d'ouvrage
 Date, cachet, signature 24.04.2024	 SASU au capital de 20000 € 4 rue Henri Lottier 51270 CHAMPIGNY Tél : 03 52 62 03 85 - Contact : AEDIFICEM Siret : 838 033 743 00018
Maîtrise d'œuvre	Pilote de l'opération
Régis FILDIER architecte dplg 	 36 rue des Juntas 57050 LE DANIEL-MONTE 03 84 21 21 44 SIRET : 520 20 12 12 00018 www.dsp-ingenierie.com
Marly, le 24 avril 2024 Date, cachet, signature	Date, cachet, signature le 24.04.2024

Observations concernant la fiche de travaux modificatifs	
MO	
AEDIFICEM	Demande de la MOE. Plus value qui relève de la clause de reexamen en ce qui concerne des ajouts de prestations non prévues mais devenues nécessaires.
OPC	incidence détail : /
MOE	

Communauté de Communes
 de l'Aire à l'Argonne
 42 RUE DE BERNE
 55250 BEAUSITE

Réf : CBOG - 34 4 472

Dieue, le 26 Mars 2024

DEVIS N°2

Enrochement en arrière de parking et mur devant Station EU

Position	Désignation	Unités	Quantités	P.U. H.T.	P.T.H.T.
3.4.	<u>TERRASSEMENTS GENERAUX</u>				
3.4.2.1	- Bâtiments	m3	41	18,30	750,30
P.N.	Enrochement sur talus à 3/2,5	m²	104	48,00	4 992,00
3.6.13	<u>Mur en L</u>				
3.6.13.3	- hauteur utile 1,0m	ml	5	517,00	2 585,00
3.12.	<u>ESPACES VERTS</u>				
3.12.1	Fourniture et Mise en œuvre de terre végétale	m3	-31	26,73	-828,63
3.12.2	Engazonnement	m2	-104	3,36	-349,44

MONTANT H.T	7 149,23
TVA 20 %	1 429,85
MONTANT TTC	8 579,08

*Devis en double exemplaire dont un
 à nous retourner après signature
 par le Maître d'ouvrage précédé de la mention
 "Bon pour accord"*

> Devis n° 4 en date du 26 mars 2024 : Rampe



COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'AIRE A L'ARGONNE EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE Rue Raymond Poincaré 55250 PIERREFITTE-SUR-AIRE	FTM	01-001
--	------------	---------------

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS	Indice 0	24 04 2024
--------------------------------------	----------	------------

Lot 01	VOIRIES – RESEAUX DIVERS
Libellé	Ouvrages consécutifs à la demande du maître d'ouvrage d'ajout d'une rampe d'accès piéton
Descriptif	Art. 3.4. : modification des terrassements généraux Art. 3.6. : modification du linéaire de bordures de trottoirs Art. 3.6. : modification du linéaire de mur en béton préfabriqué en L Ajout d'une rampe en béton balayé Ajout de mur en béton préfabriqué en L sur des hauteurs n'étant pas au marché Ajout d'une main courante en acier galvanisé thermolaqué sur la face interne du mur de la rampe
Origine	Demande de la maîtrise d'ouvrage : CCAA
Rédacteur	M. Régis Fildier architecte dplg, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre
Annexes	Devis entreprise Berthold réf. CBOG – 34 4 472, devis n°4 du 26/03/2024

Tâches et incidences financières	Estim. MOE	Montant € H.T.
Lot 01 BERTHOLD		24 221,89 €
Autre(s) entreprise(s) concernée(s) par la FTM :		
GRAFFITE ARCHITECTURE : Reprise du permis de construire		
Montant total de la présente FTM		24 221,89 €

Diffusion
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne Assistant à la maîtrise d'ouvrage : AEDIFICEM Pilote de l'opération : DSP INGENIERIE
Groupement de maîtrise d'œuvre Entreprise du lot n°01 : BERTHOLD

Validation de la fiche de travaux modificatifs	
Maîtrise d'ouvrage	Assistant à la maîtrise d'ouvrage
 Date, cachet, signature	 SAU au capital de 20000 € 4 rue Henri Lottier 51270 STAMPIGNY Tél : 03 52 62 03 88 - contact@aedificem.fr Siret : 838 251 263 00048
Maîtrise d'œuvre	Pilote de l'opération
Régis FILDIER architecte dplg	36 rue des Jardins 57050 LE CAN ST MARTIN 03 52 42 33 96 contact@dspingenierie.com
Marly, le 24 avril 2024 Date, cachet, signature	Date, cachet, signature

Observations concernant la fiche de travaux modificatifs	
MO	
AEDIFICEM	Demande de la MOA. Plus value qui relève de la charge de l'examen en ce qui concerne des ajouts de prestations non prévues mais devenues nécessaires.
DPC	incidence délai : + 10 jours ouvrés
MOE	

Réf : CBOG - 34 4 472

Dieue, le 26 Mars 2024

DEVIS N°4
Rampe d'accès école

Position	Désignation	Unités	Quantités	P.U. H.T.	P.T.H.T.
3.4.	TERRASSEMENTS GENERAUX				
3.4.1	Décapage terre végétale ép. 0,30m	m2	34,5	4,79	165,26
3.4.2.2	- Voirie - Espaces verts	m3	50	18,30	915,00
3.4.3.2	- Bâtiments (après construction)	m3	33	42,09	1 388,97
3.6.	VOIRIE				
3.6.4.2	- Trottoirs (épaisseur 30cm)	m2	34,5	8,67	299,12
3.6.6.2	- Bordure de type P3 à Plat	ml	23	29,55	679,65
P.N.	Béton balayé	m2	34,5	52,20	1 800,90
3.6.13	<u>Mur en L</u>				
3.6.13.1	- hauteur utile 0,50m	ml	-3	495,00	-1 485,00
3.6.13.2	- hauteur utile 0,75m	ml	-2	502,00	-1 004,00
3.6.13.3	- hauteur utile 1,0m	ml	-2	517,00	-1 034,00
3.6.13.5	- hauteur utile 1,5m	ml	7	607,00	4 249,00
P.N.	- hauteur utile 1,75m	ml	3	693,00	2 079,00
3.6.13.7	- hauteur utile 2,00m	ml	3	795,00	2 385,00
P.N.	- hauteur utile 2,25m	ml	2	812,00	1 624,00
3.6.13.8	- hauteur utile 2,5m	ml	4	848,00	3 392,00
P.N.	- hauteur utile 2,75m	ml	3	935,00	2 805,00
P.N.	- hauteur utile 3,00m	ml	1	994,00	994,00
P.N.	Main courante	ml	23	216,00	4 968,00

MONTANT H.T	24 221,89
TVA 20 %	4 844,38

> Devis n° 5 en date du 26 mars 2024 : Reprise EU et EP école

COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'AIRE A L'ARGONNE EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE Rue Raymond Poincaré 55250 PIERREFITTE-SUR-AIRE	FTM	01-004
--	------------	---------------

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS	Indice 0	24 04 2024
--------------------------------------	----------	------------

Lot 01	VOIRIES – RESEAUX DIVERS
Libellé	Ouvrages consécutifs au dévolement de Eu et Ep située dans le talus
Descriptif	Art. 3.6. : modification des surfaces de couche de forme et des enrobés Art. 3.7. : modification des terrassements en tranchées Art. 3.7. : modification du linéaire des réseaux Eu et Ep en PVC, et des regards 40x40 équipé de tampon fonte Ajout de regards 60x60 équipé de tampon fonte
Origine	Demande de la maîtrise d'œuvre : M. Régis Fildier architecte dplg
Rédacteur	M. Régis Fildier architecte dplg, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre
Annexes	Devis entreprise Berthold réf. CBOG – 34 4 472, devis n°5 du 26/03/2024

Tâches et incidences financières	Estim. MOE	Montant € H.T.
Lot 01	BERTHOLD	6 831,75 €
Autre(s) entreprise(s) concernée(s) par la FTM :		
-		
Montant total de la présente FTM		6 831,75 €

Diffusion
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne Assistant à la maîtrise d'ouvrage : AEDIFICEM Pilote de l'opération : DSP INGENIERIE
Groupement de maîtrise d'œuvre Entreprise du lot n°01 : BERTHOLD

Validation de la fiche de travaux modificatifs	
Maîtrise d'ouvrage	Assistant à la maîtrise d'ouvrage
 Date, cachet, signature <i>24.04.2024</i>	 Sogsu au capital de 20 000 € 4 rue Henri Lottier 51270 CHAMPIGNY Tél : 03 52 62 03 88 - contact@aedificem.fr Siret : 812 012 431 00018 Date, cachet, signature
Maîtrise d'œuvre	Pilote de l'opération
Régis FILDIER architecte dplg  Marly, le 24 avril 2024 Date, cachet, signature	 85 rue des Jardins 51270 CHAMPIGNY Tél : 03 52 62 03 88 Siret : 812 012 431 00018 Date, cachet, signature <i>12.04.04.2024</i>

Observations concernant la fiche de travaux modificatifs	
MO	
AEDIFICEM	<i>Plus valeur qui relève de la clause de réexamen en ce qui concerne des ajouts de prestations non prévues mais devenues nécessaires. Demande de la MOE</i>
OPC	<i>incidence délai : + 10 jours ouvrés</i>
MOE	

Communauté de Communes
de l'Aire à l'Argonne
42 RUE DE BERNE
55250 BEAUSITE

Réf : CBOG - 34 4 472

Dieue, le 26 Mars 2024

DEVIS N°5

Reprise EU et EP école

Position	Désignation	Unités	Quantités	P.U. H.T.	P.T.H.T.
3.6.3.1	Couche de forme épaisseur 40cm de GNT A 0/80	m ²	25	15,10	377,50
3.6.7	Enrobés 0/10	m ²	25	29,40	735,00
3.7.1	Terrassements en tranchées	m ³	24	63,65	1 527,60
3.7.2.1	PVC CR8 160	ml	40	24,21	968,40
3.7.2.2	PVC CR8 200	ml	15	26,75	401,25
3.7.2.3	PVC CR8 315	ml	15	29,65	444,75
3.7.5.1	Regard 40*40 équipé d'un tampon fonte	u	3	405,55	1 216,65
P.N.	Regard 60*60 équipé d'un tampon fonte	u	2	580,30	1 160,60

MONTANT H.T	6 831,75
TVA 20 %	1 366,35
MONTANT TTC	8 198,10

*Devis en double exemplaire dont un
à nous retourner après signature
par le Maître d'ouvrage précédé de la mention
"Bon pour accord"*

Fait à _____, le _____
(signatures et cachets des différents intervenants)